

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 12 (1966)

Heft: 7-8

Artikel: Comment célébrer la promotion civique

Autor: Vaucher, Robert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848980>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMENT CÉLÉBRER LA PROMOTION CIVIQUE

Le Comité central des présidents des Sociétés suisses de France a décidé de marquer la promotion dans la vie civique de nos jeunes compatriotes par une cérémonie dont nous étudions actuellement les modalités.

Il nous paraît en effet, qu'au moment où l'on se plaint de voir nos Sociétés suisses de France vieillir du fait que beaucoup de jeunes compatriotes restent à l'écart, ne participent pas à l'activité pourtant très diversifiée de nos différentes Sociétés et ne choisissent pas dans la gamme de nos divers groupements celui qui pourrait convenir le mieux, soit à leurs aspirations soit à leur désir de retrouver des camarades de leur pays, il serait désirable à l'heure où ils deviennent citoyens ou citoyennes, de marquer leur promotion dans la vie civique d'une manière qui puisse leur montrer que notre communauté helvétique est heureuse de les accueillir cordialement. Il faut également qu'ils sachent quels sont leurs devoirs et leurs droits de citoyens surtout au moment où les Suisses à l'étranger deviennent des citoyens à part entière.

Nous avons fait une première enquête pour savoir comment en Suisse même, jeunes gens et jeunes filles ayant atteint leur majorité étaient reçus et nous avons constaté, comme l'a fait de son côté le Groupe d'Etudes helvétiques, qu'il n'y avait aucune unité d'action à cet égard dans les différents cantons. Certains d'entre eux, comme le Tessin, remettent à tous les nouveaux citoyens un livre rédigé à leur intention. Dans d'autres cantons, ce sont les communes qui ont organisé une manifestation à l'occasion de la promotion civique des jeunes concitoyens. J'ai constaté du reste que de nombreuses villes comme de nombreuses communes n'ont rien prévu à cet égard.

J'ai fait dernièrement à Neuchâtel une enquête et je me suis aperçu que seules Neuchâtel-Ville et la commune de Saint-Blaise faisaient la promotion civique de leurs jeunes ressortissants. A Neuchâtel, il y a deux ans seulement, que l'on a pris l'habitude d'adresser à tous les jeunes des invitations qui ont permis de réunir 40 à 50 % des invités. La cérémonie se fait à la Rotonde et est très cordiale. Après une courte allocution, c'est une partie de spectacles, de théâtre et de musique suivie d'une légère collation puis d'un bal. On estime qu'il s'agit de fêter gaiement cette entrée des jeunes dans la vie civique. Un petit volume sur Neuchâtel, très abondamment illustré, dans la collection « Trésor de mon pays », rappelant brièvement l'histoire du développement de la cité, est donné à chaque participant. La première page porte l'inscription : « Offert par le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel en souvenir de votre promotion dans la vie civique », et chaque volume est signé par le président du Conseil communal et par le chancelier.

Généralement, sur six cents jeunes gens et jeunes filles convoqués, il y en a trois cents qui répondent à l'invitation.

Nous voudrions que l'an prochain, lors de la célébration de la Fête nationale qui a lieu dans le magnifique parc de l'Ecole du Montcel à Jouy-en-Josas, nous puissions recevoir au cours d'une cérémonie, que nous souhaitons aussi cordiale que possible au sein de cette manifestation qui groupe un grand nombre de Suisses,

nos jeunes compatriotes, aussi bien filles que garçons, et pour cela nous serions heureux de connaître les expériences qui ont, paraît-il, été faites déjà dans certaines de nos colonies. Je serais particulièrement reconnaissant à ceux d'entre vous qui, ayant organisé une manifestation de promotion civique, pourraient nous donner leurs impressions et leurs conseils afin d'éviter peut-être d'avoir à renouveler une expérience malheureuse. Nous voudrions trouver un volume qui puisse être remis aux participants et qui leur donnerait, sous une forme aussi peu rébarbative que possible, des renseignements sur leurs droits et leurs devoirs et leur montrerait ce qu'est le pays dont ils deviennent citoyens sans le connaître parfois.

Il est certain qu'une manifestation de ce genre entraînera des frais et qu'il sera nécessaire d'établir un budget permettant de faire face à une cérémonie qui devrait marquer dans la vie de nos jeunes concitoyens. Le fait qu'en Suisse même, 50 % des jeunes se désintéressent de cette manifestation de promotion civique nous fait craindre qu'en France, surtout pour les jeunes gens qui sont double nationaux, il y ait de nombreux indifférents et il serait bon que ceux qui viendront puissent être mis en contact avec les membres des Comités de nos diverses Sociétés afin qu'ils puissent se rendre compte des nombreuses activités auxquelles ils sont invités à participer.

Nous avons voulu attendre la Fête nationale de l'an prochain avant de lancer cette invitation à nos jeunes au nom du Comité central des présidents des Sociétés suisses de Paris, afin d'avoir le temps de réunir toutes les adresses et de préparer une manifestation qui soit une réussite. Je sais que dans certains cantons on remet aux jeunes gens un diplôme commémorant leur majorité et leur entrée dans la vie civique. Je ne sais si cela a été fait dans les villes de France qui ont organisé de telles réceptions ; peut-être pourrez-vous me renseigner.

Nous ne voulons pas que cette manifestation soit une leçon d'instruction civique mais bien plutôt qu'elle donne aux jeunes qui répondront à notre appel l'impression qu'ils sont les bienvenus au sein de notre communauté, qu'ils y trouveront des camarades, qu'ils pourront y exercer leurs muscles et leur adresse et que nous les attendons pour donner à nos groupements un essor nouveau.

Peut-être y aurait-il parmi les Sociétés suisses domiciliées en province, certaines qui seraient désireuses de se joindre à nous à ce propos. Cela permettrait de réaliser des économies si l'on peut passer des commandes de livres ou de diplômes plus importantes. Je suis à votre disposition pour étudier toute formule de participation.

Le principal c'est de faire un geste patriotique envers nos jeunes compatriotes qui ont souvent le sentiment d'être isolés, soit dans la capitale, soit dans les grandes villes de province française. Il faut qu'ils sachent qu'ils trouveront au sein de nos Sociétés une bonne camaraderie helvétique.

Ils se rendront compte alors que notre devise : « Un pour tous, tous pour un », n'est pas un vain mot.

Robert VAUCHER.